



**HAL**  
open science

## Quinze consignes autographes de Montaigne pour une réédition des Essais

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Quinze consignes autographes de Montaigne pour une réédition des Essais. 2020.  
halshs-02573456

**HAL Id: halshs-02573456**

**<https://shs.hal.science/halshs-02573456>**

Submitted on 14 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Quinze consignes autographes de Montaigne pour une réédition des *Essais*

C'est seulement sur l'Exemplaire de Bordeaux (désormais EB), autrement dit sur un exemplaire en blanc<sup>1</sup> de la « cinquième édition » de ses *Essais* de 1588, aujourd'hui relié et conservé à Bordeaux, qu'on trouve, écrite de la main de Montaigne au verso de la page de titre, une liste de quinze consignes, destinées pour finir à l'imprimeur, mais sans doute d'abord à quelque secrétaire chargé de la mise au net de la copie d'auteur<sup>2</sup>. Au moment où elle a été dressée, elle avait pour but d'amender le texte déjà publié, sans considération des multiples additions qui allaient bientôt faire d'EB un exemplaire de travail en vue d'une « sixième édition », comme indiqué à terme dans le nouveau projet de page de titre<sup>3</sup>. Celui qui énumère les modifications typographiques à effectuer n'en est pas encore là. Il ne s'agit alors pour lui que de préparer une réédition du texte de 1588. Le format in-quarto de l'exemplaire utilisé suffit à loger les corrections prévues sans qu'il soit encore besoin de passer au format in-folio, qui sera celui de l'édition posthume de 1595, après une ou plusieurs mises au net des additions à venir. Pour apprécier ce qui suit, il faut donc supprimer mentalement ces greffes et restaurer en imagination les grandes marges qui étaient celles d'EB avant ses premières reliures (XVII<sup>e</sup> puis XVIII<sup>e</sup> siècle), prêtes à recevoir quelques notes de l'auteur-correcteur, tout au plus de rares additions, courtes, en grosses lettres et très lisibles, qu'il faudra plus tard enjamber ou contourner pour ajouter du texte. Faut-il préciser que ce moment fut bref ? Voire antérieur à la dictée, durant l'automne picard de 1588, de trois additions à Marie de Gournay, qui inaugureront en quelque sorte le nouvel emploi d'EB comme exemplaire de travail<sup>4</sup>.

Non destinée à la publication, la page d'instructions ortho-typographiques n'a pas échappé aux commentateurs de Montaigne, mais je ne crois pas qu'on ait jusqu'ici remarqué qu'à condition de suivre l'ordre dans lequel elles se présentent, elles pouvaient nous renseigner sur la chronologie des corrections effectives de l'auteur dans le corps du texte. L'une d'entre elles, qui porte sur la mise en page des citations, trouve son application et comme un écho dans une vingtaine d'autres consignes disséminées au fil des pages (par exemple au f° 10, à droite d'un demi-vers latin : « tirés en ça / c'est une fin de vers »), que les similitudes d'encre et de tracé invitent à considérer comme strictement contemporaines, si bien qu'on peut conjecturer à ce propos, parmi les phases successives de relecture critique dont témoignent les consignes, un feuilletage du livre entièrement consacré à la recherche d'anomalies de mise en page. Né d'une telle constatation, le présent article ne propose rien

---

<sup>1</sup> Philippe Desan, *Montaigne dans tous ses états*, Fasano, Schena editore, 2001, p. 90-91 ; *id.*, « Exemplaire de Bordeaux » dans le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris, Honoré Champion, 2007 (cette notice contient une bibliographie que le présent article peut contribuer à actualiser).

<sup>2</sup> Jean Balsamo, « Mises au net, copie d'auteur, copie d'imprimeur : note sur les formes de l'autographie dans la genèse éditoriale », *Seizième siècle*, 10, 2014, p. 15-30 ; *id.*, *La parole de Montaigne. Littérature et humanisme civil dans les Essais*, Turin, Rosenberg & Sellier, 2019, p. 131-148 (chapitre 6).

<sup>3</sup> Montaigne a biffé les cinq lignes du descriptif de l'édition « cinquième » de 1588 par des ratures horizontales puis une rature oblique avant d'écrire de sa main, sur deux lignes et en-dessous, « Sixième édition / Viresque acquirit eundo ». Une analyse des encres d'EB sous spectrométrie de fluorescence X, menée *in situ* en octobre 2014 par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) et l'Institut de Recherche sur les Archéo-Matériaux (IRAMAT), dans le cadre du projet ANR « Montaigne à l'œuvre » porté par Marie-Luce Demonet (CESR/Université de Tours), a permis d'établir que le scribeur avait utilisé deux encres différentes : une encre à dominante de fer pour les biffures, une encre à dominante de zinc pour le texte. Entre ces deux moments, le temps d'une gestation pour une nouvelle naissance sous le partraiage de Virgile.

<sup>4</sup> A. Legros, « Montaigne et Gournay en marge des *Essais* : trois petites notes pour quatre mains », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 65, 2003-3, p. 613-630.

d'autre qu'un va-et-vient entre la liste liminaire et les corrections autographes tout au long de l'Exemplaire de Bordeaux, désormais facile à consulter dans sa version numérique en ligne<sup>5</sup>.

Bien que cela ait déjà été fait par divers éditeurs et commentateurs<sup>6</sup>, il n'est pas inutile de transcrire à nouveau cette liste, en corrigeant d'éventuelles coquilles ou erreurs et en attribuant un numéro d'ordre à chaque directive<sup>7</sup>.

[Mon]tre mon[trer] remon[trer] &c. escriv[e]s les sans /s/ [a] la  
[dif]ference de monstre monstrueux [n° 1]  
[Cet] home cette fame escrives le sans /s/ a la difference de c'est c'estoit [n° 2]  
[Ain]si mettes le sans /n/ quand une voyelle suit et aveq /n/ si c'est une  
[c]onsonante ainsi marcha ainsin alla [n° 3]  
[Cam]paigne espaigne gascouigne &c. mettez un /i/ davant [sic] le /g/ come a montaigne  
[n]on pas sans /i/ campagne espaigne [n° 4]  
[M]ettez mon nom tout du long sur chaque face Essais de michel [sic] de [m]ontaigne liv.1. [n° 5]  
[N]e mettez en grande lettre que les noms propres ou au moins ne  
[div]ersifies pas ~~la~~ come en cet examplere que un mesme mot soit tantost en grande  
[let]tre tantost en petite [n° 6]  
[La] prose Latine grecque ou autre estrangiere il la faut mettre parmi la prose  
[fr]ançoise en caractere differant Les vers a part et les placer selon leur nature  
[pen]tametres saphiques Les demi vers Les comancemens au bout de la ligne la fin sur la fin  
[En] cet examplere il y a mille fautes en tout cela [n° 7]  
[M]ettes regles regler non pas reigles reigler [n° 8]  
[Su]ivès lorthografe antiene [n° 9]  
[Ou]tre les corrections qui sont en cet examplaire il y a infinies autres a faire de quoi  
[l'im]primur se pourra aviser, mais regarder de pres aus pointns qui sont en ce  
[sti]le de grande importance [n° 10]  
[S'i]l treuve une mesme chose en mesme sens deus fois qu'il en oste l'une ou il verra qu'elle sert le  
[mo]jns [n° 11]  
[C'e]st un langage coupé / qu'il n'y espargne les pointns & lettres majuscules. Moimesme ai failli  
[sou]vant a les oster & a mettre [en les ôtand et en mettant] des comma ou il falloit un point. [n° 12]  
[Qu]'il voie en plusieurs lieux ou il y a des parantheses s'il ne suffira de distinguer  
[le] sens aveq des pointns. [n° 13]  
[Qu]'il mette tout au long les dates & sans chiffre [n° 14]  
[Qu]'il serre les mots autrement qu'icy les uns aus autres. [n° 15]<sup>8</sup>

Cette page entièrement manuscrite se distingue dès le premier regard par une certaine variété des couleurs (toute la palette des bruns, du plus pâle au plus foncé) et des tracés (plus ou moins denses ou ténus). On peut à partir de cette simple constatation émettre l'hypothèse d'un texte rédigé en plusieurs fois<sup>9</sup>, avec des encres et des plumes diverses. Si l'on en juge par

<sup>5</sup> Par commodité et sauf exception, les pages d'EB mentionnées seront désignées désormais par le numéro de vue ou d'image qui leur est attribué dans le fac-similé numérique mis en ligne en 2016 par la Bibliothèque nationale de France (Gallica) et la Ville de Bordeaux (Séléné) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11718168.r=>. Voir aussi le fac-similé antérieur de l'université de Chicago (Philippe Desan) : <https://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/montaigne/>. La transcription intégrale d'EB, effectuée par Marie-Luce Demonet, Mathieu Duboc et Alain Legros est consultable et téléchargeable sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes (désormais BVH) : <https://montaigne.univ-tours.fr/category/oeuvres/eb-1588/>. On trouvera des compléments indispensables au présent article dans la synthèse d'A. Legros, « Montaigne à l'œuvre sur l'Exemplaire de Bordeaux », 2017, *HAL archives-ouvertes* (halshs-01583048).

<sup>6</sup> Entre autres, par J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, éditeurs des *Essais* selon 1595 pour la Bibliothèque de la Pléiade (Paris, Gallimard, 2007, p. 1328), et par A. Legros, « Langues et façons d'écrire dans les manuscrits de Montaigne », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 67, 2018-1, p. 99-100 (annexe 1).

<sup>7</sup> À la première ligne et au début de chaque ligne, les crochets droits indiquent que certaines lettres sont restituées par conjecture là où le couteau d'un relieur a jadis amputé le texte manuscrit. On ne peut savoir si le premier mot de chacune d'entre elles commençait par une majuscule ou par une minuscule. La désabréviation et les dissimilations i/j et u/v sont conformes aux principes des transcriptions régularisées établis par les BVH.

<sup>8</sup> Autant qu'on puisse en juger sur ce document tronqué, il semble que deux traits horizontaux de séparation aient été placés en interligne après le n° 5 et le n° 11.

<sup>9</sup> C'est aussi l'avis des éditeurs de la nouvelle Pléiade, *op. cit.*, p. 1328, a : « Montaigne avait accumulé en plusieurs campagnes des indications à l'adresse de la personne éventuellement chargée d'établir une copie d'impression à partir de cet

la coïncidence au moins apparente de la teinte (brun moyen) et du trait (régulièrement épais), les huit premières instructions pourraient avoir été écrites à la file et en même temps. Celles qui suivent présentent, elles, de telles disparités qu'on peut penser qu'elles ont été écrites à différents moments, peut-être même lors de différentes phases de relecture critique. Cet examen visuel vient d'être confirmé par une analyse spectrométrique en cours, qui révèle la présence de plusieurs encres dans cette page<sup>10</sup>.

L'analyse grammaticale des verbes confirme le changement de vocation et de statut d'EB. C'est aussi à partir de la dixième consigne, en effet, qu'une première série d'impératifs à la deuxième personne (1-9, sauf 7) fait place à une série de verbes à la troisième personne. Soit, avec variation des graphies : d'abord « écrives » (1), « écrives » (2), « mettes » (3), « mettez » (4), « mettez » (5), « ne mettez » (6), par exception variante impersonnelle « il faut mettre et placer » (7), de nouveau « mettes » (8) et « suivès » (9) ; puis « l'imprimur se pourra aviser » (10), indicatif futur à valeur potentielle, suivi de cinq subjonctifs qui spécifient plusieurs tâches assignées audit imprim(e)ur : « qu'il ôte » (11), « qu'il n'épargne » (12), « qu'il voie » (13), « qu'il mette » (14) et « qu'il serre » (15).

Ces directives visent en dernière instance le travail du compositeur, dont l'auteur attend manifestement un meilleur travail que celui que l'atelier de Pierre Chevillot<sup>11</sup>, a effectué pour le marchand-libraire Abel L'Angelier (Simon Millanges était, lui, imprimeur-libraire<sup>12</sup>). Mais à qui s'adressent au juste les impératifs, puis les subjonctifs ? Directement à l'imprimeur, au typographe ? Sans doute non, puisque celui-ci est nommément désigné comme tiers dans les phrases à la 3<sup>e</sup> personne, destinées à quelqu'un d'autre. Ou bien à « l'écrivain<sup>13</sup> » chargé d'établir la copie d'imprimeur dans les règles de l'art ? C'est possible. Ou encore, en amont, à un éventuel secrétaire particulier chargé de transcrire la copie d'auteur sous le contrôle de ce dernier ? Possible encore, et même vraisemblable, étant donné que Montaigne avait déjà eu recours à un secrétaire très au fait des usages de la correction d'épreuves pour la mise au net de ses premières corrections des *Essais* de 1580<sup>14</sup>. Cela expliquerait pourquoi dans ses corrections de la partie imprimée d'EB il s'est astreint à reproduire les mots corrigés de la façon la plus claire possible, avec une application extrême, un peu maladroite et presque « puerile » (tel est son mot et son jugement : voir *infra*), loin de l'aisance de l'écriture cursive des additions. Dans une même marge, le contraste est parfois saisissant.

Quoi qu'il en soit de la personne à qui Montaigne s'adresse, le passage, dans sa liste, de la deuxième à la troisième personne fait succéder aux consignes strictes des consignes plus générales qui laissent une certaine marge d'appréciation à celui que l'auteur désigne comme « l'imprim(e)ur », même s'il s'adresse en fait à des intermédiaires : « de quoi il se pourra aviser » (10), « ou [où] il verra » (11), « qu'il voie » (13), et « qu'il serre autrement », sans plus de précision (15). On peut même dire qu'il l'appelle à la rescousse pour achever le travail des corrections à faire dans « cet exemplaire » (10), ou encore pour segmenter son texte, plus qu'il ne l'a fait lui-même, en multipliant les points, deux-points et majuscules (12). Il l'associe ainsi (ou plutôt le secrétaire chargé de la mise au net ?) à l'élaboration du « stile coupé » qu'il veut, désormais et de plus en plus, pour ses *Essais*.

---

exemplaire. » Il convient toutefois de préciser que ces différentes « campagnes » ou phases de correction ne concernaient alors que la partie imprimée.

<sup>10</sup> Cette nouvelle analyse spectrométrique de fluorescence X est menée dans le cadre du projet ANR CodikHum (2018), porté par Marie-Elisabeth Boutroué (CNRS/Université de Tours), en collaboration avec A. Legros (CESR/Université de Tours) et Patricia Roger-Puyo (CNRS/IRAMAT d'Orléans). Prévue à l'origine pour le 3 mars 2020, la communication détaillée des mesures obtenues a été reportée en principe au 15 octobre 2020.

<sup>11</sup> Selon J. Balsamo et Michel Simonin, *Abel L'Angelier & Françoise de Louvain*, Genève, Droz, 2002, p. 85.

<sup>12</sup> De « mille anges » à « anges liés » : les signifiants ont leur logique...

<sup>13</sup> J. Balsamo, *La parole...*, *op. cit.*, p. 142.

<sup>14</sup> A. Legros, « Petit "eB" deviendra grand... Montaigne correcteur de l'exemplaire "Lalanne" (Bordeaux, S. Millanges, 1580) », *Montaigne Studies*, 14, 2002, p. 179-210.

Sans prétendre ici à l'exhaustivité et pour encourager d'éventuelles recherches à venir, voici, à titre d'échantillons, quelques pages d'EB (simplement désignées par le numéro des vues ou images du fac-similé de Gallica<sup>15</sup>) où Montaigne applique ses propres consignes d'impression :

1) Montre(r) — / 54, 69, 126, 160, 230 // 330, 332, 390, 394, 426, 494, 522, 557, 613, 619 /// 778, 831, 832... Corrections effectuées sur le texte imprimé par rature oblique du /s/ superflu de « monstre(r) ».

2) Cet(te) — / 16, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 30, 47, 97 // 661 /// 730, 742, 916... Corrections effectuées sur le texte imprimé par rature oblique du /s/ superflu, avec, aux livres I (surtout) et III (un peu), report éventuel dans la marge des deux /t/ (tt) à substituer à la forme délaissée (st) de « cest(e) ».

3) Ainsi(n) — / 256 /// 831. Correction effectuée sur le texte imprimé par rature oblique du /n/ superflu devant consonne, cependant non corrigé ailleurs (278, 354, 578...).

4) Montaigne, espaigne, campagne — / 250 (Espagne : c'est un *hapax*). Dans l'édition de 1588 (donc aussi sur EB), l'unique graphie « Montagne » se trouve, en fin de volume, dans le privilège permettant à Abel l'Angelier « d'imprimer ou faire imprimer les *Essais du Seigneur de Montagne* ». NB : sur divers arrêts du Parlement de Bordeaux, on trouve « montanhe », « montanie » ou « montanye », graphies qui semblent témoigner d'une prononciation en /n/ mouillé ou palatalisé.

5) Titre courant — La correction est effectuée par l'auteur en haut des deuxième et troisième pages du texte placées en vis-à-vis (18-19). Il incombe donc au compositeur de reproduire la nouvelle disposition en haut de chaque double page jusqu'à la fin du volume.

6) Majuscules emphatiques — / 16, 18, 21, 30, 31, 32, 33... Sur les huit premières pages de texte (les sept premiers chapitres), corrections de nombreuses majuscules en minuscules par rature oblique dans le texte et report dans la marge de la lettre nouvelle (Chevalier > c ; Prince > p ; Comte > c ; Monsieur > m ; Parlement > p ; Rose > r). À l'imprimeur de poursuivre, par exemple au f° 349 v° : Tyran, Justice, Citoyen, Philosophie (730).

7) Citations en prose ou en vers — / 35, 52, 77, 114, 117, 162, 209, 215, 231, 265 // 300, 305, 376, 492, 498, 557, 592 /// 772, 800... Ces directives typographiques de mise en page distinguent avec soin la poésie et la prose, les commencements de vers et les fins de vers. Un bon nombre de consignes placées dans le corps du texte en face de citations se rapportent à cette instruction.

8) Regle(r) — / 45, 127... Correction effectuée sur le texte imprimé par rature oblique du /i/ superflu de « reigle(r) ». À l'imprimeur de poursuivre : 39, 90, 133, 301, 309, 314, 582, 698, 842, etc. NB : cette directive a été écrite en deux fois (« [m]ettez regler regler », puis « non pas reigler reigler », comme le montre la distinction graphique des /g/ entre les deux parties, la différence d'épaisseur des tracés, le changement d'encre.

9) Orthographe — Cette consigne générale avait déjà été formulée pour l'édition de 1588 (voir ci-dessous). Il est difficile d'évaluer jusqu'à quel point elle avait été respectée sans une étude linguistique approfondie de cette édition. Rappelons que Montaigne s'était essayé dans les marges de son Nicole Gilles et sur son *Éphéméride* de Beuther à une manière d'orthographe réformée quelque peu phonétique : « roè », « moë(s) », « françoës(e) », « ste » pour « cette »... Veut-il maintenant qu'on écrive « poesie » comme « Boetie » (et non pas « poësie », comme partout en 1588) ? Préfère-t-il « dolor » ou « douleur » (forme ancienne), « sul » ou « seul », « imprimur » ou « imprimeur », « autheur » ou « auteur », « dict » ou « dit », « pouint », « pouinct » ou « point », « accordarent » ou « accorderent »<sup>16</sup> ?

10) Corrections multiples contenues dans « cet examplaire » de 1588, autrement dit EB — / 107 (invention > intention), 111 (confidence > confience), 130 et 212 (font > sont), 138 (bransler > brasser), 157 (la satieté > a satieté), 278 (doublon : puis puis) // 299 (putat > putet), 377 (engageee > engagee), 424 (« moindre » > « monde »), 435 (hydroposie > hydropisie), 447 (nouveau > nouveau), 573 (regard > esgard), 619 (prodagrique > podagrique) /// 792 (snrprendre > surprendre, couardise > cornardise), 936 (immunerable > innumerable)... De toute évidence l'auteur a d'abord voulu assumer l'ensemble du travail de correction typographique en relevant toutes les coquilles d'impression avant de s'en remettre à l'homme de métier pour achever ce travail indispensable mais subalterne (« il y a infinies autres [corrections] a faire de quoi l'imprimur se pourra aviser »). Il lui faudra toutefois respecter les « pouints » ajoutés à la main qui, en tant que choix stylistique, relèvent de la seule compétence de l'auteur. Quant aux suppressions ou substitutions de mots, très nombreuses, par double rature et usage éventuel de l'interligne pour les mots suppléés, et parfois aussi leur reproduction dans la marge, il semble bien qu'il s'agisse là encore d'une

<sup>15</sup> Références et URL *supra*. Les barres obliques, simple, double et triple, renvoient aux Livres I, II et III des *Essais*.

<sup>16</sup> A. Legros, « Langues et façons d'écrire... », art. cit., p. 79-101.

révision systématique. NB1 : parmi les mots remplacés figurent maintes fois les mots « noble » et « noblesse » (474, 676, 828, 888, 950, 1000...). NB2 : Montaigne avait d'abord écrit « ne se hasarder guiere aus poinnts » (encre au fer) avant d'écrire « regarder de pres », plus directif (encre au zinc).

11) Tautologies, pléonasmes, insistances, redites, doublets synonymiques<sup>17</sup> — / 80 (« en repos & à son aise »), 134 (« goust & jugement »), 146 (« usage & coutume »), 152 (« quittent & cedent »), 187 (« chetive & vile »), 188 (« de flanq & de paroi », « si dur & si ferme »), 238 (« fard & piperie ») // 327 (« dure encore jusques à nous »), 328 (« populaire & vulgaire »), 332 (« merites & vertus ») 359 (« lasche & ennuyeuse »), 385 (« sacrosainte bonté de Dieu »), 399 (« par art & par industrie »), 434 (« le defaut & les imperfections »), 615 (« tres injuste & tres inique »), 681 (« substantiels & massifs »), 690 (« estude & discours »), 718 (« la diversité & la discordance ») /// 737 (« retirées & privées »), 763 (« vains & frivoles »), 905 (« quereleuse & espineuse »), 932 (« donné à un autre »), 958 (« estranges & inouys »), 1023 (« plus doucement & plus delicatement »)... Ici encore, la double rature est fréquente. Montaigne s'en remet pour finir à l'imprimeur : « S'il treuve une mesme chose en mesme sens deus fois qu'il en oste l'une o[ù] il verra qu'elle sert le moins ». Il s'agit là d'un *habitus* de style dont l'auteur a manifestement du mal à se débarrasser. Aussi ne refuse-t-il pas, pour finir, d'être aidé dans ce travail d'allègement du style.

12) Points et majuscules — Assez nombreux sont les deux-points<sup>18</sup> transformés par Montaigne en points, ainsi que les majuscules surchargées en majuscules de segmentation après un deux-points ou une virgule, avec ou sans effet de relance<sup>19</sup>. C'était déjà pour une question de style que la directive n° 10 interdisait à l'imprimeur de modifier les « points », tant manuscrits qu'imprimés. Trois exemples parmi tant d'autres : /// 615, 628 (& > Et, comme très souvent), 730 (18 majuscules de correction autographe dont 17 en une même page de 21 lignes !). NB : Il faut aussi constater un bon nombre de transformations inverses de majuscules imprimées en minuscules manuscrites : / 72 (Au > au) // 360 (Je > je), 392 (Qu'ils > qu'ils), 422 (Cette > cette ; Toute > toute), 449 (Ce > ce), 488 (Que > que), 696 (Où > où) /// 827 (Ainsi > ainsi), 1007 (Tous > tous, Je > je)... Ce fait n'a pas été jusqu'ici bien remarqué, non plus d'ailleurs que l'hésitation entre majuscule et minuscule qui provoque plusieurs palinodies : par exemple 72 (Pensez > pensez > Pensez ; Et > et > Et ; Au > au > Au ; Pourveu > pourveu > Pourveu : soit quatre fois en une seule page !)<sup>20</sup>.

13) Parenthèses — Même insistance que ci-dessus (10 et 12) pour que le compositeur « n'espargne » pas les « poinnts ». Cette directive ne se conçoit bien que si on admet que le mot désigne ici des deux-points. Il arrive en effet souvent que l'auteur se serve de deux-points répétés comme de parenthèses ouvrante et fermante<sup>21</sup>.

14) Dates en toutes lettres — Le modèle est donné dans la correction ultime de la préface « Au lecteur » : « mil cinq cens quatre vins » corrigeant « 1580 » doublement biffé. Cf. *Essais*, I, 20, f° 28 v° (texte de 1588) : « Je nasquis entre unze heures et midi le dernier jour de Febvrier, mil cinq cens trente trois, comme nous contons à cette heure, commençant [EB l'an] en Janvier » (72). NB : Montaigne a inscrit aussi de sa main la date en toutes lettres sur d'autres exemplaires des *Essais* de 1588<sup>22</sup>.

<sup>17</sup> Dans *Les repentirs de l'Exemplaire de Bordeaux (Montaigne, Essais, Livre I)*, Paris, Honoré Champion, 2004, Paola Iemma consacre un chapitre à cette « chasse aux répétitions » (p. 91-109).

<sup>18</sup> Si toutefois il faut entendre en ce sens le mot d'origine grecque « comma » (autrement dit légère pause) utilisé par Montaigne. Estienne Dolet (1540), tout en optant pour le deux-points, rappelle que les Latins y voyaient une incise, donc l'équivalent d'une virgule ou « point à queue » (mot d'imprimeur). Le relevé exhaustif que me communique M.-L. Demonet fait état de 228 transformations de deux-points en points sur EB, contre 304 transformations de points en deux-points, et 1817 transformations de virgules en deux-points ! Il n'est donc pas impossible que Montaigne ait appelé « comma » des virgules (comme en anglais, et *komma* en allemand), et « points » à la fois des points (qui closent la sentence) et des deux-points (qui la suspendent seulement).

<sup>19</sup> Voir les nombreux articles consacrés par André Tournon à ce sujet qui lui tenait à cœur (« Bibliographie chronologique des travaux d'André Tournon consacrés à Montaigne » dans le *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 70, 2019-2, p. 89-95).

<sup>20</sup> Comme me le fait remarquer Marie-Luce Demonet, le choix final est cependant dans tous ces cas celui de la majuscule. Les travaux effectués sur EB par les BVH dans le cadre du projet « Montaigne à l'œuvre » (MONLOE) ont permis de relever 3403 corrections autographes de ponctuation et 4116 corrections autographes de minuscules en majuscules, dont une très forte majorité dans le livre III. Imprimé corrigé et additions manuscrites confondues, on trouve une majuscule après un point dans 74% des cas, après une virgule dans 7% des cas, après un deux-points dans 19% des cas ; une minuscule après un point dans 2% des cas, après une virgule dans 82% des cas, après un deux-points dans 16% des cas.

<sup>21</sup> L'édition de 1595 ajoutera au contraire beaucoup de parenthèses (près de 50% selon M.-L. Demonet).

<sup>22</sup> M.-L. Demonet et A. Legros, « Montaigne à sa plume. Quatre variantes autographes d'une correction de date dans l'avis "Au lecteur" des *Essais* de 1588 », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 75, 2013-1, p. 113-120.

15) Espaces — De nouveau une directive générale, comme pour l'orthographe et le style coupé. Sensible à la typographie (il appréciait celle de son Quinte-Curce<sup>23</sup>), Montaigne a pu vouloir que le compositeur aère ainsi son texte en ménageant des espaces plus importantes (mot féminin dans cet emploi) et en développant les abréviations, trop fréquentes à son goût. Fallait-il donc refaire entièrement le livre ? Au moment où il donne cette ultime instruction, l'auteur prévoyait-il déjà qu'il faudrait passer un jour du format in-quarto au format in-folio, ce qui obligerait à réécrire ou redicter tout le texte, additions d'EB et modifications postérieures comprises, pour des questions de calibrage<sup>24</sup> ? Et c'est ce qui eut lieu en 1595.

Au moment où l'auteur demandait ainsi à l'homme de l'art son concours, loin d'être *ne varietur*, le texte corrigé d'EB était encore à ses yeux imparfait (il le sera toujours...).

L'Exemplaire de Bordeaux aura donc été d'abord, pour un bref laps de temps, ce lieu où, mécontent de la qualité d'impression de ses *Essais* de 1588, comme il l'avait sans doute été de celle de 1580, Montaigne a entrepris de les corriger sans attendre, dans la perspective d'une très souhaitable réimpression. Il s'est ainsi, lui auteur, aventuré sur le terrain des gens de métier, en pleine contradiction avec ce qu'il venait d'écrire en 1588 (texte ci-dessous) sur les fautes d'impression et qu'il ne supprimera pas sur EB (f° 425, vue 881) :

ne te prens point à moy Lecteur, de celles qui se coulent icy, par la fantasie, ou inadvertance d'autrui : chaque main, chaque ouvrier, y apporte les siennes. Je ne me mesle, ny d'ortografe, & ordonne seulement qu'ils suivent l'ancienne, ny de la punctuation : je suis peu expert en l'un & en l'autre. Ou [Où] ils rompent du tout [tout à fait] le sens, je m'en donne peu de peine, car aumoins ils me deschargent : mais ou [où] ils en substituent un faux, comme ils font si souvent, & me destournent à leur conception, ils me perdent. Toutesfois quand la sentence n'est forte à ma mesure, un honeste homme la doit refuser pour mienne. Qui connoistra combien je suis peu laborieux, combien je suis fait à ma mode, croira facilement, que je redicterois plus volontiers, encore autant d'essais, que de m'assujettir à les resuivre [relire page à page], pour cette puerile correction.

C'est pourtant bien à une telle « puerile » et minutieuse correction qu'il s'est astreint sur EB avant de laisser libre cours, de nouveau, à son *inventio* d'auteur. Les quelque 1400 additions à venir (sur un total d'environ 20000 modifications autographes) seront cependant elles aussi corrigées selon les principes énoncés au seuil de l'exemplaire. Corrigées, puis insérées lors d'une très nécessaire mise au net sous dictée de l'ensemble, à cette occasion encore allongées et modifiées sans doute, comme le montre en plusieurs endroits l'édition posthume, et cela avant même que Marie de Gournay ait reçu le texte dont elle devait préparer l'édition.

Alain Legros  
CESR-Université de Tours

---

<sup>23</sup> « Je commançai à le lire fortuitemment convié par la beauté de la lettre seulement pour entamer [...] » (A. Legros, *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 650).

<sup>24</sup> Voir à ce sujet M.-L. Demonet, « Oraliser les *Essais* de 1595. Montaigne à son rythme », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne* n° 67, 2018-1, p. 70-71.